

Le Sauveur se retire une seconde fois au delà du Jourdain.

L'évangéliste saint Jean, après avoir rapporté tout ce que le Fils de Dieu dit aux Juifs de Jérusalem, dans les galeries du temple ou dans le portique de Salomon, et après avoir montré qu'il échappa de leurs mains, lorsqu'ils voulurent l'arrêter, dit incontinent qu'il s'en alla une seconde fois au delà du Jourdain, *abit iterum trans Jordanem* (Jean, X, 40). Il y avait demeuré deux mois tout entiers, depuis la fête des Tabernacles, qui fut cette année vers la fin de septembre, jusqu'à celle de la Dédicace, qui tomba à la fin de novembre et qui finit au commencement du mois suivant, parce qu'elle durait huit jours. Il y a donc apparence que Jésus-Christ ne se retira de nouveau dans la Pérée, au delà du Jourdain, que vers les premiers jours de décembre de l'année courante; et il demeura là près de quatre mois, c'est-à-dire jusqu'à la fin de mars suivant, qu'arriva la mort de Lazare. Car alors il quitta ce pays-là pour venir au bourg de Béthanie, non loin de Jérusalem, donner la vie à celui qu'il aimait. C'est ce que nous verrons dans la suite.

Il faut maintenant observer que l'évangéliste, en marquant que Jésus-Christ alla de nouveau au delà du Jourdain, dit expressément qu'il se retira au lieu où Jean avait d'abord baptisé, et qu'il y fit sa demeure, *abit iterum trans Jordanem, in eum locum ubi erat Joannes baptizans primum, et mansit illuc* (Jean, X, 40). Le saint évangéliste, par ces paroles, in eum locum ubi erat Joannes baptizans primum, entend le lieu où Jean-Baptiste baptisa la première fois qu'il alla au delà du Jourdain, et avant qu'il baptisât à Ennon auprès de Salim. Mais avant d'aller au delà du fleuve, dans la Pérée, donner son baptême aux Galiléens, il avait déjà baptisé la plupart des Juifs dans le désert de la Judée, au delà de cette rivière. Ainsi l'on doit conclure que Jésus-Christ, cette fois-ci, se retira à Béthabara, au delà du Jourdain, puisque c'est à l'endroit où Jean baptisa d'abord qu'il fut de l'autre côté de ce fleuve. Nous dirons bientôt ce que le Fils de Dieu fit dans ce lieu, où il s'était retiré pour éviter la persécution des Juifs de Jérusalem, qui avaient presque unanimement conjuré sa perte. Cependant comme nous voilà à la fin de la seconde année de son ministère, dans laquelle il a fait de si grandes choses, il est juste que nous mettions ici le témoignage illustre que l'historien des Juifs a rendu de lui; car c'est en ce temps-ci qu'il le place lui-même, ce qu'il ne pouvait faire plus exactement.

Témoignage de Joseph très-favorable à Jésus-Christ.

Avant que je rapporte cet illustre témoignage, qui est couché dans les *Antiquités* de Joseph, et qui est si avantageux à la gloire de Jésus-Christ, je dois faire ressouvenir des cruautés que Pilate exerça à l'égard des Juifs et des Galiléens qui se trouvèrent à Jérusalem peu de temps avant la fête des Tabernacles de l'année où nous sommes. J'ai dit que ce gouverneur de Judée, voulant se saisir du sacré trésor qui était

conservé dans le temple, sous le spécieux prétexte de faire venir de l'eau dans la ville sainte par des aqueducs, le peuple se mit dans une espèce de soulèvement. Et comme il s'emporta même jusqu'aux paroles injurieuses et outrageantes, Pilate en fit meurtrir et tuer plusieurs par ses soldats armés de gros lédans. Saint Luc semble avoir touché quelque chose de cette exécution cruelle et inhumaine dans laquelle plusieurs Galiléens, qui offraient leurs sacrifices dans le temple, furent enveloppés. Car il dit qu'on en vint apporter la nouvelle à Jésus-Christ : *Aderant autem quidam ipso in tempore, nuntiantes illi de Galileis, quorum sanguinem Pilatus miscuit cum sacrificiis eorum* (Luc, XIII, 4).

Le Sauveur, qui se disposait alors à monter à Jérusalem pour la fête des Tabernacles qui tombait vers la fin de septembre, entendit parler de cette barbare cruauté. Il vivait donc alors, cela est constant; non-seulement il vivait, mais, comme il était vers la fin de la seconde année de son ministère, il avait fait un si grand nombre de prodiges que sa renommée s'était répandue, outre la Judée, la Galilée et la Samarie jusque dans la Phénicie et dans la Syrie. D'ailleurs, comme Jésus-Christ fut mis à mort quelques mois après cette exécution de Pilate, Joseph ne pouvait pas mieux placer ce qu'il écrit du Sauveur qu'au lieu où il l'a mis. Voici donc comme il parle de lui, après avoir raconté l'action injuste de ce gouverneur, commis par les Romains.

« Dans ce même temps vivait Jésus, *Eodem tempore fuit Jesus*, qui était un homme sage, s'il est permis de l'appeler homme. Car il faisait des œuvres admirables, *erat enim mirabilium operum patrorum*; il enseignait ceux qui prenaient plaisir à être instruits de la vérité, et fut suivi non-seulement de plusieurs Juifs, mais de plusieurs gentils. C'était lui le Christ, *Christus hic erat, à Xpois estis xp̄s*. Les principaux de notre nation l'ayant accusé devant Pilate, il le fit mettre en croix; mais ceux qui l'avaient aimé durant sa vie ne l'abandonnèrent pas après sa mort; car il leur apparut vivant le troisième jour, les saints prophètes ayant prédit cela de lui, et une infinité d'autres choses merveilleuses. Ceux qu'on appelle chrétiens et que nous voyons encore aujourd'hui, ont pris leur nom de lui (Joseph, *Antiq. lib. XVIII, cap. 4*).

Voilà le célèbre témoignage que l'historien des Juifs, qui écrivait sous l'empire de Domitien, a rendu de Jésus qui a été le Christ. Comme il n'y a rien de plus beau et de plus illustre à la gloire du Sauveur, je suis aussi persuadé qu'il n'y a rien de plus véritable. Et j'ai toujours été étonné comment quelques critiques, qui ont presque vécu de nos jours, en ont osé douter sur des raisons qui n'ont nulle force et nulle apparence de vérité. Cet endroit se trouve dans tous les livres de Joseph sans exception, aussi bien dans les manuscrits que dans les imprimés; ce qui est une preuve certaine qu'il n'y a point été inséré par une main étrangère; outre qu'il est du même style que tout le reste de l'ouvrage, et les plus savants dans la langue grecque n'y découvrent pas la moindre différence.

Mais, qui plus est, Eusèbe de Césarée, l'évêque de son siècle qui savait le mieux les livres et qui n'avait garde de se laisser tromper dans ces sortes de choses, qui l'auraient exposé à la risée des Juifs et des gentils, l'a cité contre eux il y a plus de treize cents ans, dans deux ouvrages importants, savoir, dans ses livres de la *Démonstration Évangélique*, liv. III, et dans son *Histoire de l'Église*, liv. I, ch. 11. Il fallait donc que cet endroit fût dès lors dans tous les livres de Joseph, répandus par toute la terre: autrement on se serait récrié contre ce Père comme contre un homme qui se servait de témoignages faux et supposés, ce que personne n'a jamais fait jusqu'à notre siècle, où les critiques par des vœux veulent donner atteinte à tout ce qu'il y a de mieux établi. Mais Eusèbe n'est pas le seul qui se soit servi de ce beau passage. Saint Jérôme le rapporte tout entier dans son livre des *Écritures ecclésiastiques*; et ce Père, si versé dans l'antiquité et même dans la critique, ne s'est point avisé de le soupçonner. Il a encore été cité par saint Isidore de Damiette, par Sozomène, par Suidas, par Nicéphore (1) et par quelques autres. Comment donc, après une suite de tant de siècles et après l'autorité de tant de grands hommes, peut-on, sur de simples conjectures, contester une chose qu'on a toujours regardée comme très-véritable? Mais, dit-on, Joseph, qui était Juif, s'il a parlé si avantageusement de Jésus, a-t-il pu l'appeler le Christ comme il fait, c'est-à-dire le Messie, sans croire en lui? Je réponds que lorsque cet historien nomme Jésus le Christ, il n'a voulu dire autre chose, sinon qu'il était communément appelé et regardé comme le Christ; ce qui est si vrai, que quand ce savant Juif parle de la mort injuste de saint Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem, il ne le nomme point autrement que le frère de Jésus qui était appelé Christ (Joseph, *Antiquit. lib. XX, cap. 8*), *fratrem Jesu qui dicebatur Christus: τὸν ἀδελφὸν Ἰησοῦ, τοῦ λεγομένου Χριστοῦ*. Joseph a donc connu Jésus-Christ, cela est manifeste; il a fait mention de lui comme de saint Jean-Baptiste et de saint Jacques, qui a été premier évêque de Jérusalem: mais il ne l'a point reconnu pour le véritable Messie, parce qu'il ne l'a point vu régner sur la terre et assujettir les nations, selon l'idée et l'espérance des Juifs, que Joseph avait ainsi que les autres; comme on le voit assez par quelques endroits de ses écrits. C'est pour cela qu'il n'en a parlé que comme d'un homme tout extraordinaire qui, en enseignant la vérité, a fait une infinité de prodiges parmi le peuple Juif.

Jésus-Christ entre dans la trente-troisième année de son âge le 25 décembre.

Pour avoir une idée plus nette et plus distincte des dernières actions du Fils de Dieu, il est bon de remarquer ici que, l'année étant sur son déclin, il acheva la trente-deuxième de son âge; et alors il

(1) Hieron., lib. de Script. eccl., in Joseph; Isid. Pel., lib. IV Epist.; Sozom., lib. I Hist., cap. 1; Nicéphor., Hist. lib. I. Suidas, in hieron.

n'était ni dans la Judée, car on cherchait à l'y faire mourir, ni dans la Galilée, puisqu'il avait pour toujours quitté cette province; mais il demeurait dans la Pérée, vers Béthabara au delà du Jourdain. Ce fut là que, le vingt-cinquième jour du mois de décembre venant à commencer, il entra au même temps dans la trente-troisième année de son âge, comme il est aisé de le faire voir. Car enfin tous les plus savants conviennent aujourd'hui, sur des preuves et des raisons qu'on ne saurait détruire, que Jésus-Christ, fils de Marie, est né à Bethléhem le même jour, 25 décembre, sur la fin de l'année 749 de la ville de Rome, qui est marquée dans les *Fastes* par le 12^e consulat de César Auguste, qui fut Corélius Sulla pour collègue. Or à la fin de l'année présente, où Julius Séjanus et Silius Nerva furent consuls, on était à l'année 781 de la ville de Rome; et, par conséquent, au commencement de décembre, Jésus-Christ achevait la trente-deuxième année de son âge; et le vingt-cinquième jour de ce mois il commença à entrer dans la trente-troisième. Ainsi il est mort pour le salut de l'homme sur l'arbre de la croix dans sa trente-troisième année, comme on le verra par la suite de cette histoire; ce qui est entièrement conforme au sentiment qu'on a toujours eu dans l'Église, dont on s'e-t, depuis un siècle ou deux, écarté trop facilement.

TROISIÈME ANNÉE

DU MINISTÈRE DE JÉSUS-CHRIST.

L'an 35 de l'âge de Jésus-Christ et le 29 de l'ère commune. L'an 18 de l'association de Tibère, le 15 de sa monarchie et le 32 des tétrarques Antipas et Philippe. L'an 782 de Rome et le 1 de la 202^e olympiade. L. Rubellius Gémimus, et C. Fusus Gémimus, étant consuls.

Jésus demeure au delà du Jourdain.

Cette année commença dans Rome par le consulat de Rubellius Gémimus et de Fusus Gémimus, qu'on appelle communément les deux Gémimus. Ces deux consuls sont fort célèbres dans l'antiquité, principalement chez les Pères des cinq premiers siècles de l'Église; car la plupart d'eux ont cru que Jésus-Christ est mort pour la rédemption des hommes sous leur consulat. En qui certes ils ne se sont nullement trompés, comme on se l'imagine aujourd'hui. Tout au contraire, on verra dans la suite, par une infinité de preuves, auxquelles il ne sera pas aisé de répondre, que ce sont les anciens Pères de l'Église qui nous ont fidèlement conservé la véritable année de la mort et de la passion du Seigneur. Ce qui est si avantageux à l'histoire évangélique, que, cela étant supposé, on n'y rencontre pas la moindre difficulté.

C'est sous la magistrature de ces deux hommes célèbres que le Fils de Dieu a commencé la troisième année de son ministère, en la prenant, comme je fais, dès le mois de janvier; car ce fut le six de ce mois que le Sauveur fut baptisé, et l'on commence assez ordinairement son divin ministère depuis son baptême. Il demeurait alors vers Béthabara, au delà du Jourdain, non loin du pays de Jéricho, et sur les

confins de la Judée, qui n'en était séparée que par le canal de ce fleuve, qui n'avait pas beaucoup de largeur. Jésus-Christ était là comme à couvert de la fureur des Juifs de Jérusalem, qui avaient conjuré sa perte, parce que le pays d'au delà du Jourdain, qu'on appelait la Pérée, était sous la domination d'Hérode Antipas, prince de Galilée; et ainsi les grands de Jérusalem n'avaient là nulle autorité. Cela est si vrai, que quelque temps après, c'est-à-dire quand Lazare fut mort, le Sauveur ayant dit à ses disciples : Allons de rechef en Judée, *eamus in Judeam iterum*, ils lui répondirent : Il n'y a pas longtemps (car il n'y avait que quatre mois) que les Juifs voulaient vous y lapider, et vous y voulez aller de nouveau, *nunc quarebant te Judæi lapidare, et iterum vadis illuc* (Jean, XI, 7, 8).

Les disciples parlent de la fête de la Dédicace, pendant laquelle les Juifs de Jérusalem pensèrent lapider Jésus-Christ, comme il est marqué dans saint Jean (ch. X, 31). Or la Dédicace était sur la fin de novembre, et c'était au mois de mars suivant que ses disciples lui parlaient ainsi. De sorte que la particule *nunc* ne signifie pas ici : tout maintenant, ou : il n'y a qu'un moment; mais elle veut dire : il y a quelque temps. Ce qui est très-commun dans les auteurs, puisqu'il y en a même qui s'en servent pour signifier, non-seulement quelques mois, mais quelques années. Toujours voit-on assez par la réponse des disciples que le Sauveur était en assurance au delà du Jourdain, et qu'il ne l'était point dans la Judée. Au reste, si l'on veut savoir ce qu'il faisait dans ce pays-là, on le découvre assez par deux mots que marque le même évangéliste. Car après avoir dit du Fils de Dieu qu'il s'en alla de nouveau au delà du Jourdain, et qu'il demeura là, *et mansit illuc*; il ajoute aussitôt : *Plusieurs vinrent à lui, et ils disaient : Jean (il entend Jean-Baptiste) n'a fait aucun miracle, et tout ce que Jean a dit de celui-ci se trouve véritable. Et il y en eut là beaucoup qui crurent en lui, et multi crediderunt in eum* (Jean, X, 40 et suiv.). Ce qui nous fait voir que Jésus-Christ y enseignait les peuples à son ordinaire, et qu'il y faisait grand nombre de miracles : ce que Jean-Baptiste n'avait pas fait dans son ministère. Mais, en récompense, on peut dire que sa vie extraordinaire avait été toute miraculeuse.

Mort de Lazare arrivée à Béthanie.

Lorsque le Fils de Dieu quitta la Galilée, quelques jours avant la fête des Tabernacles, qui tomba l'année précédente, vers le 19 du mois de septembre, je me sens fort porté à croire que Lazare, qui était ami du Seigneur, laissa aussi cette province, pour venir avec ses deux sœurs, Marthe et Marie-Madeleine, demeurer en Judée, non loin de Jérusalem. Lui et ses sœurs choisirent pour demeurer le bourg de Béthanie : car outre qu'il n'était qu'à quinze stades, c'est-à-dire à environ trois quarts de lieue de la ville sainte, on passait là pour venir à Jérusalem d'au delà du Jourdain, où était alors Jésus-Christ. Si bien qu'étant placés de la sorte, ils avaient le con-

solation de voir celui-ci, qui avait pour eux tant d'amour et tant de charité. Si cela est ainsi, comme il y a assez d'apparence, et on le verra même prouvé dans la suite, il y avait environ six mois que cette famille sainte demeurait à Béthanie, quand Lazare y tomba malade. Car ils y étaient venus de Galilée vers la fête des Tabernacles, c'est-à-dire vers la fin de septembre, et Lazare tomba malade vers la fin de mars suivant, plus de trois semaines avant la fête de Pâque, qui fut le 14 ou le 15 avril, selon le cycle et l'usage des Juifs. Voici comme Jean parle de la maladie et ensuite de la mort de cet ami du Seigneur.

*Il y avait, dit ce saint évangéliste, un homme malade, nommé Lazare, de Béthanie, qui était du bourg de Marie et de Marthe, sa sœur, et de castello, et τῆς κόμης, Mariv et Marthæ sororis ejus. (Or Marie était celle qui oignit le Seigneur d'une huile de parfum, et qui essuya ses pieds de ses cheveux; et Lazare, son frère, était celui qui était malade). Ses sœurs envoyèrent donc à Jésus, et lui firent dire : Seigneur, celui que vous aimez est malade. Ce que Jésus ayant appris, il dit à ceux qui étaient là : Cette maladie ne va point à la mort; mais elle est pour la gloire de Dieu, afin que par elle le Fils de Dieu soit glorifié. Or Jésus aimait Marthe, et Marie, sa sœur, et Lazare. Ayant donc appris qu'il était malade, il demeura alors encore deux jours au lieu où il était. Il veut dire au delà du Jourdain hors de la Judée. Ensuite de quoi il dit à ses disciples : Allons de rechef en Judée, *eamus in Judeam iterum*. Ces paroles font voir qu'il n'y était pas, car il demeurait alors dans la Pérée, au delà du fleuve. Ses disciples lui dirent : Maître, il n'y a pas longtemps que les Juifs cherchaient à vous lapider, et vous voulez y aller de nouveau. Jésus leur répondit : n'y a-t-il pas douze heures au jour? Celui qui marche durant le jour ne se heurte point, parce qu'il voit la lumière de ce monde. Comme s'il disait : Pour moi, comme je ne fais que du bien à tous, je ne crains point, et je marche en plein jour pendant qu'on a la lumière. Mais celui qui marche la nuit, se heurte, parce qu'il n'a pas de lumière. Il dit ces paroles, après lesquelles il ajouta : Notre oncle Lazare dort, mais je n'en vas le tirer de son sommeil. Ses disciples lui répondirent : S'il dort, il sera bientôt guéri. Mais Jésus avait entendu parler de sa mort; et eux ils pensaient qu'il parlait d'un sommeil ordinaire. Alors donc Jésus leur dit clairement : Lazare est mort; et je me réjouis pour l'amour de vous, de ce que je n'étais pas là, afin que vous croyiez; mais allons à lui. Sur cela, Thomas, appelé Didyme, dit aux autres disciples : Allons-y aussi, afin de mourir avec lui. Thomas parlait ainsi, parce qu'il était persuadé que si Jésus-Christ retournait en Judée, on le ferait mourir, et peut-être ceux qui iraient avec lui (Jean, XI, 1-16).*

Avant de voir la suite de cette histoire, il faut observer que les interprètes ne conviennent pas du sens de ces paroles contenues dans le v. 1 : *Erant autem quidam languens Lazarus a Bethania, ad quem venit de castello, et τῆς κόμης Mariv et Marthæ sororis ejus*;

*de castello Mariv et Marthæ sororis ejus. La plupart d'entre eux croient que ces mots, de castello, ou de vico Mariv et Marthæ, c'est-à-dire, du bourg de Marie et de Marthe, se rapportent à Béthanie, où Lazare était malade; mais pour moi je pense qu'ils signifient le bourg, castellum, dont il est parlé dans saint Luc, au chapitre X, où Marthe et Marie faisaient leur demeure (car elles étaient Galiléennes) et d'où Lazare, leur frère, était originaire. Voici ce qu'en dit ce saint évangéliste, en parlant de Jésus-Christ : *Ipse intravit in quoddam castellum, et vocatus τῆς κόμης, et vocatus quædam, Marthæ nomine, exceptit illum in domum suam; et huic erat soror nomine Maria. J'ai montré ci-dessus que ce bourg, ou château, dans lequel entra le Sauveur, était dans la Galilée méridionale, non loin de la ville de Naim; et l'on peut dire que c'était là le lieu de la demeure de Marie et de Marthe, et, par conséquent, de Lazare, leur frère. Car, comme j'ai déjà remarqué, cette famille sainte ne vint demeurer en Judée, et à Béthanie, que vers la fin de septembre, quand Jésus quitta pour toujours la Galilée pour venir à Jérusalem à la fête des Tabernacles, et pour aller ensuite au delà du Jourdain.**

Il y a donc assez d'apparence que quand saint Jean a dit : *Erant quidam languens Lazarus a Bethania*, par le mot de Béthanie, il a entendu parler de la demeure actuelle de Lazare, qui depuis quelques mois résidait là avec ses sœurs : et que par les paroles suivantes, *de castello Mariv et Marthæ*, il a voulu marquer le lieu de son origine, qui était le bourg de Galilée dont parle saint Luc. On appelait donc celui-ci, qui était si célèbre, Lazare de Béthanie, Lazarus a Bethania, pour le distinguer de l'autre Lazare, méprisé par le mauvais riche. Voilà ce qui me paraît le plus véritable, sans préjudice de l'opinion des autres. Et ce qui me confirme dans ce sentiment, c'est que je vois que saint Jean, dans le v. 2, a voulu faire remarquer que Marie, sœur de Marthe, était cette femme qui, dans la Galilée, avait oint Jésus d'une huile de parfum, et avait de ses cheveux essuyé ses pieds : *Maria autem erat, que unxit Dominum unguento, et extersit pedes ejus capillis suis, cujus frater Lazarus infirmabatur. On n'a qu'à jeter les yeux sur le chapitre VII de saint Luc, v. 37 et 38, pour voir que saint Jean a en vue cet endroit où il est rapporté qu'une femme pécheresse oignit Jésus, et essuya ses pieds de ses propres cheveux. Car je ne puis être du sentiment de ceux qui disent que saint Jean parle ici par anticipation, et qu'il marque par avance un fait qu'il rapporte après cela dans son lien naturel, et qui s'en omette aucune circonstance. Notre évangéliste a donc voulu marquer ici deux choses : la première, que Lazare était Galiléen d'origine, du bourg de Marie et de Marthe, de castello Mariv et Marthæ; et la seconde, que Marie, sa sœur, ainsi que de Marthe, était cette femme pécheresse dont saint Luc avait déjà parlé, et qui oignit les pieds du Seigneur, lorsqu'il était encore en Galilée. Tout ceci n'est dit qu'en passant, et à l'occasion de Lazare; car je ferai*

voir bientôt que cette pécheresse n'était autre que Marie-Madeleine, propre sœur de Marthe. Reprenons maintenant le fil de notre histoire.

L'évangéliste dit que Jésus étant arrivé vers Béthanie, *trouva qu'il y avait quatre jours que Lazare était dans le tombeau, et eut inventé enim quatuor dies jam in monumento habitent.* (Or Béthanie n'était éloignée de Jérusalem que d'environ quinze stades, c'est-à-dire qu'à quinze stades quindécim), c'est à dire d'environ trois quarts de lieue, ou à peu près; et c'était le chemin que les Juifs pouvaient faire au jour du sabbat, qui n'exécédait pas deux milles d'Italie. Et plusieurs Juifs étaient venus là pour consoler Marthe et Marie de la mort de leur frère. Marthe ayant donc appris que Jésus était venu, *alla au-devant de lui; car pour Marie elle demeura à la maison. Marthe dit à Jésus : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort. Mais je sais qu'encore maintenant tout ce que vous demanderez à Dieu, il vous l'accordera. Jésus lui dit : Votre frère ressuscitera. Marthe lui répondit : Je sais qu'il ressuscitera à la résurrection qui se fera au dernier jour. Jésus lui dit encore : Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi, quand même il serait mort, retrouvera la vie; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. Croyez-vous cela? Elle lui répondit : Non, Seigneur, j'ai toujours cru que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu dans ce monde. Après que Marthe eut dit cela à Jésus-Christ, elle s'en alla trouver sa sœur; elle l'appela tout bas, et lui dit : Le Maître est venu, et il vous demande. Incontinent qu'elle eut entendu cela, elle se leva et alla trouver. Car Jésus n'était pas encore entré dans le bourg, mais il était au même lieu où Marthe l'avait rencontré. Et les Juifs qui étaient avec Marie dans la maison, et qui la consolait, ayant vu qu'elle s'était levée si promptement et qu'elle était sortie, la suivirent en disant, elle s'en va au sépulcre et verser des larmes (Jean, XI, 17-31).*

Lazare est ressuscité.

Marie étant venue où était Jésus, et le voyant, se jeta à ses pieds, et lui dit : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort. Jésus voyant qu'elle pleurait et que les Juifs qui étaient venus avec elle pleuraient aussi, frémit en son esprit, et se troubla lui-même. L'évangéliste s'explique de la sorte pour nous apprendre que les mouvements de Jésus-Christ, que nous appelons passions dans les autres hommes, étaient soumis à sa volonté. Il sentit donc ici un mouvement de tristesse et de compassion, voyant pleurer Marie, mais il ne le sentit que parce qu'il le voulut bien. Là-dessus Jésus dit : *Où lavez-vous mes pieds? Ils lui répondirent : Seigneur, venez et voyez. Alors Jésus versa des larmes. Et les Juifs dirent : Voyez comme il l'aimait. Il y en eut quelques-uns d'entre eux qui dirent : Cet homme, qui a ouvert les yeux à l'aveugle-lépreux, ne pourrait-il pas empêcher qu'il mourût? Jésus donc, frémissant de nouveau en lui-même, vint au sépulcre. Or c'était une grotte, et on avait mis une pierre par-dessus. Jésus leur dit : Otez la pierre : Marthe, qui était la sœur du mort, lui*

dit : Seigneur, il sent déjà mauvais, car il y a quatre jours qu'il est là. Jésus lui répondit : Ne vous ai-je pas dit que si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu ? Ils dirent donc la pierre, et Jésus, levant les yeux au ciel, dit : Mon Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé. Pour moi j'espère que vous m'exaucez toujours; mais je dis ceci pour ce peuple qui m'environne, afin qu'ils croient que c'est vous qui m'avez envoyé. Ayant dit cela, il cria à haute voix : Lazare, sortez dehors. Le mort sortit à l'heure même, ayant les pieds et les mains liés de bandes; et son visage était enveloppé d'un linge. Jésus leur dit : Déliez-le, et le laissez aller. Plusieurs donc des Juifs qui étaient venus vers Marie et Marthe, et qui virent ce que fit Jésus Christ, crurent en lui (Jean, XI, 52-45).

Les Juifs de Jérusalem prennent la résolution de perdre Jésus.

Cette résurrection de Lazare, qui était un homme de qualité, et assez connu dans Jérusalem, fut un miracle d'un très-grand éclat. Ainsi quelques-uns de ceux qui le virent de leurs propres yeux s'en allèrent trouver les pharisiens, et leur rapportèrent ce que Jésus venait de faire près de Béthanie. Là-dessus les principaux des prêtres et les pharisiens rassemblèrent le conseil : il entend le sanhédrin, ou le grand conseil des Juifs, qu'on pouvait appeler le conseil des Septante, quoiqu'il fût composé de soixante et onze personnes; et à la tête de ces juges étaient Anne et Caïphe. Et quand ils furent assemblés, ils commencèrent à dire : Que faisons-nous ? car cet homme fait plusieurs miracles. Si nous le laissons agir ainsi, tous croiront en lui, comme croient en eum; et les Romains viendront et ruineront notre ville et notre nation. Mais l'un d'eux, appelé Caïphe, qui était le grand prêtre de cette année-là, leur dit : Vous n'y entendez rien, et vous ne pensez pas qu'il est expédient pour vous qu'un seul homme meure pour tout le peuple, plutôt que de voir périr la nation. Or il ne dit pas ceci de lui-même; mais, étant grand prêtre de cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation; et non-seulement pour la nation, mais aussi pour rassembler les enfants de Dieu, qui étaient dispersés partout.

Il entend par là les gentils, aussi bien que les Juifs, qui devaient croire en Jésus-Christ, et être réunis dans la même Eglise. Pour Caïphe, il n'était point prophète, il était méchant, comme Anne son beau-frère, de la secte des saducéens, qui étaient des gens impies; cependant Dieu se servit de lui, parce qu'il était alors dans la première dignité, pour prophétiser et pour prononcer un jugement qui devait causer le salut de tout le genre humain. C'est pourquoi l'évangéliste écrit qu'il ne dit pas cela de lui-même, hoc autem a semetipso non dixit; c'était le Dieu du ciel qui le faisait ainsi parler. Mais leur dessein était bien différent; car enfin Caïphe ne pensait uniquement qu'à perdre Jésus-Christ; et le Dieu souverain ne pensait qu'à sauver les hommes, en le faisant mourir par le

con-eil de tous ces impies. Saint Jean, qui a décrit toutes ces choses, ajoute que : depuis ce jour-là, c'est illo ergo die, ils ne songèrent plus qu'à trouver le moyen de le faire mourir. Jésus donc ne se montra plus en public parmi les Juifs; mais il se retira dans une contrée auprès du désert, en une ville nommée Ephrem, où il demeura avec ses disciples (Jean, XI, 46-54).

Il se retira à la ville d'Ephrem, près du désert de la Judée.

Pour comprendre plus aisément la suite de cette histoire évangélique, et des actions de Jésus-Christ, il faut observer qu'il ressuscita Lazare vers les derniers jours de mars, peu de temps avant la fête de Pâque, qu'on commença à célébrer à Jérusalem le jeudi, 14 avril, ainsi qu'on le verra ci-après. Comme donc le Fils de Dieu était résolu, parce que c'était la volonté de son Père céleste, de se trouver à cette fête, dans laquelle il voulait être immolé; il ne retourna pas au delà du Jourdain, où il avait demeuré environ six mois. Il se contenta, pour éviter la fureur des Juifs, qui voulaient le perdre, de se retirer dans une contrée de la Judée voisine du désert. Il resta là quelques jours, avec ses disciples choisis, dans la ville d'Ephrem. Voici ce qu'en dit l'évangéliste : *Jesus ergo jam non in palam ambulabat apud Judæos, sed abijt in regionem juxta desertum, il entend par là le désert de la Judée, in civitatem que dicitur Ephrem.* Cette ville, qu'on voyait sur les confins des tribus d'Ephraïm et de Benjamin, était voisine de celle de Héï, et à cinq ou six milles de Béthel. Elle est appelée Ephrem dans la Vulgate, mais dans le texte hébreu, et même ici dans le grec de saint Jean, elle porte le nom d'Ephraïm, qui est la même chose. Comme c'était une ville champêtre, Jésus-Christ y demeura quelques jours avec ses apôtres et quelques autres disciples, et ibi morabatur eum discipulis suis.

Quand j'ai dit que la pâque des Juifs était proche, je n'ai rien avancé que sur la foi de notre évangéliste, qui, après avoir rapporté la retraite du Seigneur en la ville d'Ephrem, ajoute aussitôt : *Proximam autem erat pascha Judæorum, la pâque des Juifs était proche.* Le Fils de Dieu passa dans cette ville les premiers jours d'avril, et je crois qu'avant le 8 ou le 9 du même mois il se retira dans le désert de la Judée qui était tout proche, et que là par une prière fervente et continuelle, qu'il adressait à son Père, il se prépara à la mort, qu'il allait endurer dans peu de jours. Ce qui me porte à croire cela, c'est que saint Jean dit expressément que plusieurs Juifs qui étaient des quartiers de la ville d'Ephrem, où ils avaient vu Jésus-Christ, montèrent à Jérusalem quelques jours avant la fête de Pâque, pour se purifier par des sacrifices, et pour se disposer à mieux célébrer cette solennité, *ascenderunt multi Jerosolymam de regione, c'est-à-dire de regione urbis Ephrem, des quartiers d'Ephrem, ante pascha, ut sanctificarent seipos.* Or ces gens cherchaient Jésus-Christ à Jérusalem, parce qu'il avait quitté avant eux la ville d'Ephrem : que-

rebant ergo Jesus et cotraquebantur ad invicem, in templo stantes. Et ils disaient entre eux, étant dans le temple et ne le trouvant pas : A votre avis, qu'est-ce qui l'a empêché de venir à la fête ? c'est-à-dire de venir aussitôt que nous, puisqu'il était parti d'Ephrem avant nous : *Quid putatis, quia non venit ad diem festum ? Il y a donc apparence que le Sauveur, avant de venir à Béthanie, pour se rendre ensuite à Jérusalem, resta quelques jours dans le désert, pour vaquer à la prière, et se disposer à la mort. Cela paraît d'autant plus vraisemblable, que les princes des prêtres et les pharisiens avaient fait un commandement exprès, dederunt autem pontifices et pharisæi mandatum, que si quelqu'un savait où il était, il eût à le découvrir, afin qu'il le fissent arrêter, ut apprehenderent eum. Le Sauveur sachant cet ordre, et attendant l'heure et le jour marqué par son Père, s'arrêta un peu dans le désert (Jean, XI, 54-56).*

Marie oint à Béthanie les pieds de Jésus.

Après que le Fils de Dieu eut été quelques jours dans le désert de la Judée, il se rendit au bourg de Béthanie, vers le 8 avril, qui était un vendredi. Le jour suivant, qui était le jour du sabbat, on lui fit un souper chez Simon le Lépreux, où Lazare se trouva, avec Marthe et Marie. Saint Jean l'évangéliste semble dire que le Sauveur ne se rendit à Béthanie que le samedi 9 avril, parce qu'il écrit qu'il y vint six jours avant la pâque, *Jesus ergo ante sex dies pasche venit Bethaniam.* Mais comme il n'était pas permis aux Juifs de faire plus de deux mille pas, c'est-à-dire environ trois quarts de lieue, le jour du sabbat, il y a assez d'apparence qu'il y était arrivé dès le jour précédent : ou s'il y arriva ce jour-là, il faut croire qu'il n'en était pas beaucoup éloigné. Quoi qu'il en soit, ce fut le samedi qu'on fit chez Simon ce fameux souper, où Marie répandit, non-seulement sur les pieds, mais aussi sur la tête du Seigneur, cet excellent parfum qui remplit de son odeur toute la maison. Voici comment saint Jean rapporte toute cette histoire. *Six jours avant la fête de Pâque, Jésus vint à Béthanie, où Lazare était mort, que Jésus lui-même avait ressuscité. On lui apprêta là à souper; et saint Matthieu marque que ce fut dans la maison de Simon le Lépreux, in domo Simonis Leprosi. Marthe le servait; et Lazare était un de ceux qui étaient à table avec lui. Marie prit donc une livre d'huile de parfum de nard véritable et précieux (ou, comme porte S. Marc, de nard d'épi précieux, nardi spicati pretiosi, ce qui est la même chose, comme on le verra ci-après). Elle en oignit les pieds de Jésus, et les essuya de ses propres cheveux; et toute la maison fut remplie de l'odeur de ce parfum.*

Saint Matthieu écrit que ce parfum était dans un vase d'albâtre, in alabastra, que tenait Marie; et saint Marc ajoute que, l'ayant rompu, elle lui répandit le parfum sur la tête, et fracto alabastro effudit super caput ejus. Cela n'était alors nullement étonnant, car tous les Juifs avaient coutume de s'oindre d'huile

commune la tête et le visage, et les riches se servaient de parfums. Alors un de ses disciples, c'était Judas Iscariote, qui devait le trahir, commença à dire : Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers, qu'on aurait pu donner aux pauvres ? Remarquez que ces trois cents deniers pouvaient faire environ cent quinze livres de notre monnaie, ce qui fait voir que ce parfum était de grand prix. Il disait cela, écrit l'évangéliste, non qu'il se souciait des pauvres, mais parce qu'il était larron; et il gardait la bourse et portait l'argent qu'on y mettait. Mais Jésus lui dit : Laissez-la faire, comme si c'était pour le jour de ma sépulture. Car vous avez toujours des pauvres avec vous, mais moi, vous ne m'avez pas toujours. Sain Marc s'explique davantage, et dit que Jésus parla ainsi à quelques-uns, qui murmuraient de cette action avec Judas; mais qui n'avaient pas les mêmes vues que lui. *Laissez cette femme; pourquoi la tourmentez-vous ? Elle vient de faire envers moi une bonne œuvre. Elle a fait ce qu'elle a pu; elle a oint par avance mon corps, pour la sépulture. Je vous dis en vérité qu'en quelque lieu du monde qu'on prêcherait cet Évangile, on raconterait à la louange de cette femme ce qu'elle vient de faire.* Théophylacte remarque fort bien que ces paroles de Jésus-Christ renferment deux prophéties : la première, que l'Évangile devait être publié par toute la terre, comme il l'a été effectivement ; et la deuxième, qu'on y publierait conjointement cette belle action de Marie : et qu'ainsi on ne devait pas trouver à redire à une chose pour laquelle elle recevrait des louanges par toute la terre (Jean, XII, 4-8; Matth., XXVI, 6-15; Marc, XIV, 5-9).

Quand j'ai parlé du parfum de nard dont Marie oignit les pieds et la tête du Seigneur, j'ai remarqué que ce qui est nommé par saint Jean *unguentum nardi spicati*, gr., *ἀρώμα νάρδατος*, saint Marc l'appelle *unguentum nardi spicati*. Cette différence de noms, qui se trouve dans la Vulgate, a embarrassé les interprètes; mais dans le fond, c'est la même chose. *Nardum spicatum* est un parfum de nard d'épi; ainsi le premier nom regarde l'essence et la base du parfum, et l'autre concerne sa qualité. La plante dont on le composait était *nardus indica*, le nard des Indes, parce qu'il venait de ces pays-là (Plin., lib. XII, cap. 42; lib. XIII, cap. 1). Or cette plante, outre ses feuilles, portait des épis, lesquels sont nommés *nardi spicæ*; et c'était de ces épis qu'on faisait le plus excellent parfum de nard, qui, à cause de cela, s'appelait *nardum spicatum*, du nard d'épi. Et quand ce nard d'épi était pur et véritable, car très-souvent on le falsifiait, on le nommait *nardum pistium*, c'est-à-dire *sincerum*, comme il l'appelle, pour le distinguer du contrefait où l'on mettait du nard celtique, ou quelque autre espèce, qui n'était pas estimé comme le nard des Indes. C'est en ce sens que saint Jérôme a pris le mot de *pisticum*, puisqu'il dit : *Nardum pisticum posuit, hoc est verum et absque dolo.* Théophylacte appelle de même *ἀρώμα νάρδατος τὰς ἐπίδας*, id est, *puram et sinceram, summa cum fide et*

absque dolo apparatum. Ces sortes de parfums exquis se conservaient dans des boîtes ou vases d'albâtre, et Marie est dépeinte dans saint Matthieu comme ayant un de ces vases, où était son parfum, *accessit ad eum mulier, habens alabastrum unguenti pretiosi*. L'albâtre est une pierre fort blanche et aisée à tailler, que plusieurs naturalistes mettent au nombre des marbres. Plîne (*lib. XXXVI, cap. 8*) dit en parlant de cette pierre : *Lapidem alabastrum vocant, quem cavant ad vasa unguentaria, quoniam optime servare incorrupta dicitur*.

Que Marie, sœur de Marthe et de Lazare, a été la Madeleine et la pécheresse.

Comme il y a toujours eu d'assez grandes contestations touchant Marie, surnommée Madeleine, et qu'on a souvent demandé si ç'a été la même que Marie, sœur de Marthe et de Lazare, et que la femme pécheresse dont parle S. Luc au chapitre VII, 37, j'ai lieu de croire, puisque je fais profession d'éclaircir tout ce qui concerne l'histoire évangélique, qu'on ne trouvera pas mauvais que j'en dise ici mon sentiment. Peut-être qu'en cherchant la vérité cachée dans les Ecritures, et qu'on la cherchant avec quelque soin, car je n'ai point d'autre vue, on trouvera la suite et la liaison de certains faits évangéliques, qui, étant regardés séparément, et comme détachés les uns des autres, ne servent qu'à former dans l'esprit des difficultés. On sait assez qu'on en a toujours trouvé là-dessus, qu'elles ont même partagé les Pères et les interprètes dès les premiers siècles; et que ce partage de sentiment dure encore aujourd'hui. Et comme les opinions des Grecs et des Latins ont été différentes sur cette question, je n'établirai rien sur leur autorité, puisqu'ils ne conviennent pas; ce ne sera que par l'Écriture même que je tâcherai de donner quelques petits éclaircissements à des faits qui ont toujours paru si obscurs et si embarrassés. Ce qu'il y a seulement à remarquer, comme une chose avantageuse à l'opinion que je suis, c'est que depuis plus de douze cents ans, c'est-à-dire depuis le temps de saint Augustin, presque tous les Pères latins, et entre autres saint Grégoire le Grand, Bède et saint Bernard, ont cru que Marie-Madeleine a été la même que Marie, sœur de Marthe et que la femme pécheresse. Pour entrer plus aisément dans ces difficultés, il faut d'abord mettre en vue ce qui paraît certain dans les Ecritures, car ce sera de là qu'on pourra tirer des lumières, pour éclaircir les endroits qui sont contestés.

Premièrement, il est constant que Marie, surnommée Madeleine, n'ayant pu assister à la sépulture de Jésus-Christ, parce qu'il fut enseveli par Joseph d'Arimatee, alla dès le vendredi au soir voir la disposition du tombeau où on l'avait mis; et que n'ayant pu l'embaumer le samedi, parce que c'était le sabbat des Juifs, auquel les œuvres serviles étaient défendues, elle vint le dimanche de grand matin, pour rendre au corps du Sauveur, ce dernier devoir. Cela se voit par les évangélistes, et principalement par saint

Luc, qui décrit l'empressement de cette sainte femme et de quelques autres, depuis le v. 53 du chapitre XXV jusqu'au v. 10 du chapitre suivant. Madeleine pensait donc à la sépulture de son cher maître, et c'est pour cela qu'elle avait préparé des aromates et des parfums, pour embaumer son corps.

Secondement, Marie-Madeleine, par l'ardeur de son zèle et de son amour, mérita que Jésus ressuscité lui apparût la première, quoique ce fut elle dont il avait chassé sept démons. Cela est clair et manifeste par l'Évangile de saint Marc, qui dit au chapitre XVI, v. 9, en parlant du Sauveur: *Surgens autem mane prima sabbati, apparuit primo Mariæ Magdalene; ce qui veut dire: Jésus étant ressuscité au matin du premier jour de la semaine (ce jour est celui que nous appelons maintenant le dimanche), apparut premièrement à Marie-Madeleine. Et pour faire connaître qui était Madeleine, il ajoute que c'était d'elle qu'il avait chassé sept démons, de qua egerat septem demonia*. Saint Marc insinue assez, par ces paroles, que cette femme avait été pécheresse, puisque Jésus-Christ avait chassé les démons de son corps, car elle en avait été tourmentée, lorsqu'elle demeurait en Galilée; ce qui est assez confirmé par saint Luc, VIII, 2.

En troisième lieu, il faut bien remarquer que cette Marie-Madeleine n'était pas de Judée, elle était Galiléenne, et, étant dans cette province, elle avait suivi Jésus-Christ, avec quelques autres femmes riches de ces quartiers-là. C'est encore saint Marc qui nous apprend cela, et qui nomme même quelques-unes de ces femmes, à la tête desquelles il met Marie-Madeleine, et puis il dit, parlant d'elles: *Et cum esset in Galilæa, sequebantur eam, et ministrabant ei* (ch. XV, 40, 41); c'est-à-dire, pendant que Jésus-Christ était en Galilée, elles le suivaient et l'assistaient de leurs biens. Il ajoute ensuite que ces femmes et plusieurs autres étaient venues avec Jésus-Christ à Jérusalem, *que simul cum eo ascenderant Jerusalem*. Nous verrons dans la suite en quel temps Madeleine et les autres femmes vinrent avec le Seigneur à Jérusalem, il est important de le savoir; car ce fut alors qu'elles quittèrent la Galilée et qu'elles demeurèrent les unes à Béthanie, les autres au delà du Jourdain, où Jésus-Christ habita six mois ou environ.

Enfin nous voyons dans l'Évangile de saint Marc (XIV, 8), qu'une femme, nommée Marie par un autre évangéliste, étant à Béthanie, oignit d'un parfum de grand prix les pieds de Jésus-Christ, peu de jours avant sa mort; et que Judas, murmurant de cela en fut repris par le Sauveur, qui déclara que cette femme, par cette onction, n'avait fait que prévenir le temps de sa sépulture: Cette femme, dit Jésus-Christ, a fait ce qu'elle a pu; elle a par avance oint mon corps pour la sépulture, *prevenit ungerere corpus meum in sepulchrum*. Ce qui est aussi marqué dans saint Matthieu et même dans saint Jean. Or pourquoi le Seigneur parlait-il de la sorte? C'est parce qu'il savait que cette même femme, huit ou neuf jours après, cher-

cherait à sa mort l'occasion d'oindre et d'embaumer son corps; mais il prévoyait en même temps que tous ses soins là-dessus seraient inutiles, parce qu'il serait déjà ressuscité, quand elle viendrait avec des parfums et des aromates, pour lui rendre ces derniers devoirs. Elle prévenait donc, sans pourtant le savoir, par cette onction faite à Béthanie, peu de jours avant la mort du Sauveur, l'onction de sa sépulture, qu'elle ne put faire après, quelque empressément qu'elle en eût. Voilà pourquoi Jésus dit alors, en parlant de Marie: Elle a fait ce qu'elle a pu, elle a par avance oint mon corps pour la sépulture.

Il faut maintenant chercher qui fut la femme nommée Marie qui chercha l'occasion d'oindre de parfums le corps de Jésus-Christ après sa mort; mais qui ne le put à cause de sa résurrection. Et qui fut-ce, sinon Marie surnommée Madeleine? Je l'ai clairement montré ci-dessus, dans la première chose que j'ai supposée comme certaine, et que j'ai prouvée par saint Luc, avec lequel conviennent les autres évangélistes. C'est donc Marie-Madeleine qui a recherché avec ardeur d'oindre le corps de Jésus après sa mort, cela est constant. Or il n'est pas moins constant que celle qui fit à Béthanie l'onction que Jésus-Christ regardait comme l'onction de sa sépulture, fut Marie, sœur de Marthe et de Lazare; car saint Jean le marque assez au chapitre XII, v. 2, 3. Et, par conséquent, il faut conclure que Marie, qui avait le surnom de Madeleine, n'était autre que Marie, sœur de Marthe et de Lazare. Cette conséquence me paraît directe et nécessaire, et je ne vois pas qu'on la puisse éviter.

Et quand le Fils de Dieu a dit, en parlant de cette onction faite à Béthanie entre ceux qui la désapprouvaient: Je vous dis en vérité, qu'en quelque lieu du monde qu'on prêché cet Évangile, l'on racontera à la louange de cette femme ce qu'elle vient de faire, *Amen dico vobis, ubicumque prædicatum fuerit Evangelium istud in universo mundo, et quod fecit hæc, narrabitur in memoriam ejus* (Marc, XIV, 9), n'est-ce pas là une prophétie, ou plutôt n'y en a-t-il pas deux, comme le remarque Théophylacte? En la personne de quelle femme s'est-elle accomplie, sinon en la personne de Marie-Madeleine? Car enfin l'Évangile s'étant prêché et se prêchant encore par toute la terre, selon la prédiction du Sauveur, on a loué la femme qui oignit à Béthanie; mais on ne l'a louée dans l'Église que sous le nom de Marie-Madeleine. Elle était donc la sœur de Marthe, et je ne vois pas bien comment l'on en peut douter.

De plus, qu'on examine tous les évangélistes, on ne trouvera pas qu'aucune femme de la province de Judée ait publiquement suivi Jésus-Christ et se soit déclarée pour lui, bien loin de faire à son égard une action si belle et si éclatante qu'était celle-ci. On avait déjà déclaré dans le grand conseil de Jérusalem que quiconque reconnaissait Jésus pour le Christ, *extra synagogam fieret*, serait chassé de la synagogue (Jean, IX, 22). Et ce fut là-dessus que le père et la mère de l'aveuglé-né n'osèrent pas seulement

dire que c'était Jésus qui lui avait rendu la vue. Et après cela on pourra croire qu'une femme noble et riche comme Marie, et que toute sa famille, dont étaient Marthe et Lazare, aient si bien reçu Jésus-Christ avec ses apôtres, à la face, pour ainsi dire, de Jérusalem, et qu'elle ait été de Judée? Cela n'est point du tout croyable. Marie, ainsi que toute sa famille, était Galiléenne; elle était venue depuis environ six mois à Jérusalem; c'étaient des personnes riches et de qualité, ainsi on n'osait leur rien dire. Et de là l'on voit que Marie, sœur de Marthe, n'était point autre que Madeleine, qui était de Galilée. Elle fit donc à Béthanie en Judée, ou elle avait suivi Jésus-Christ, la même chose qu'elle avait déjà faite à Naïm ou en quelque autre ville de Galilée, qui en était voisine. Partout c'est Madeleine qui oint les pieds du Sauveur et qui les essuie des cheveux de sa tête. Enfin si Marie, sœur de Marthe, n'était pas Madeleine, qu'est-elle devenue? Aurait-elle abandonné son bon maître au temps de sa passion et de ses souffrances, elle qui, huit ou neuf jours auparavant, lui avait témoigné tant d'amour? Tout cela ne prouve-t-il pas qu'il n'y a point eu d'autre Madeleine que la sœur de Marthe, et que si elle a donné au Sauveur, jusqu'à la fin, des marques éclatantes de sa charité, il n'a pas manqué, en ressuscitant, de lui donner des preuves de la sienne, lui apparaissant la première et l'appellant Marie, comme il avait fait pendant son ministère.

Après cela il ne reste plus qu'à faire voir que Marie Madeleine, sœur de Marthe et de Lazare, a été la pécheresse dont il est parlé au chapitre VII, j. 57 de saint Luc. Voici à peu près ce qu'en dit cet évangéliste: « Jésus étant entré dans la maison d'un pharisien nommé Simon, qui l'avait invité à manger chez lui, se mit à table; en même temps, une femme dans la ville, qui était pécheresse, *mulier quæ erat in civitate peccatrix*, ayant su qu'il était là, apporta un vase d'albâtre plein d'huile de parfum, *attulit alabastrum unguenti*; et, se tenant derrière lui, à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et les essuya avec les cheveux de sa tête, et *capillis capitis sui tergebat* (ibid., 38); elle les baisa ensuite et les oignit d'huile de parfum, et *unguento unxit eam*. On est embarrassé de savoir qui était cette femme pécheresse; et cependant saint Jean l'évangéliste insinue assez que c'était Marie, sœur de Marthe et de Lazare; car après avoir parlé, à l'entrée du chapitre XI de Lazare, qui était malade, et puis de Marie et de Marthe, ses sœurs, il dit incontinent: Or, Marie était celle qui oignit le Seigneur d'une huile de parfum, et qui essuya ses pieds de ses cheveux, et Lazare, son frère, était celui qui était malade: *Maria autem erat, quæ unxit Dominum unguento* (c'est ce qu'elle fit étant encore en Galilée), *et extersit pedes ejus capillis suis, cujus frater Lazarus infirmabatur*. Voilà Marie, sœur de Lazare, qui a oint le Seigneur d'une huile de parfum: *quæ unxit Dominum unguento, pèpè*, qui est le terme grec dont s'est servi saint Luc. Cela avait donc été

déjà fait ; et est pourquoi saint Jean en parlait comme d'une chose passée et qui avait rendu la sœur de Lazare célèbre, par ce qu'en avait rapporté saint Luc. En effet, saint Augustin, dans le livre qu'il a fait de la *Concorde des évangélistes* (liv. II), dit nettement que saint Jean, en parlant de la sorte, avait en vue l'endroit de saint Luc : *Hoc dicens Joannes, attestatur Lucas, qui hoc in domo pharisæi cuiusdam Simonis factum esse narravit*. Et puis il ajoute : *Jam ergo Maria fecerat*. Marie avait donc déjà fait cette onction. Oui, sans doute, elle l'avait faite chez Simon le pharisien, au commencement de sa conversion, lorsqu'elle était encore en Galilée : *In Bethania*, dit ce Père, *rursus fecit* ; elle la fit en Béthanie une seconde fois. Ainsi, selon le grand saint Augustin, la pécheresse n'était autre que Marie, sœur de Marthe. Le pape saint Grégoire a aussi été de ce sentiment, puis qu'il dit (*Hom. 35 in Evang.*), en parlant de cette pécheresse : *Hanc vero quam Lucas peccatricem mulierem, Joannes Mariam nominavit, illam esse Mariam credimus, de qua Marcus ejecta septem demonia fuisse testatur*. La pécheresse a donc été Marie-Madeleine, de laquelle Jésus-Christ avait, selon saint Marc, chassé sept démons. Et ne voit on pas manifestement que c'est la même femme qui conservait ses parfums dans des vases d'albâtre ? Car celle qui oignit Jésus en Galilée, comme pécheresse, apporta, attitud, dit saint Luc (VII, 37), *alabastrum unguentis*. De même celle qui répandit sur lui ses parfums à Béthanie, avait, selon saint Matthieu (XXVI, 7), *alabastrum unguentis*. Enfin, ce fut la même femme qui fit par deux fois l'onction sur Jésus-Christ, et remarquez que ce fut chez le même Simon, qui était pharisien de Galilée, mais qui fut le Seigneur lorsqu'il vint en Judée, parce que, selon toutes les apparences, il l'avait guéri de la lèpre ; et c'est la raison pourquoi il est aussi appelé Simon le Lépreux (*Hieron., lib. IV Comment. in Matth., cap. 26*). Il y a même de savants interprètes qui ont voulu croire qu'il était parent de Lazare et, par conséquent, de Marie et de Marthe ; toujours, il était leur ami et leur compatriote, si je ne me trompe, et il vint avec elles demeurer à Béthanie.

Parmi tout cela il y a tant de rapport et tant d'apparence de vérité, qu'en distinguant seulement les temps et les lieux, on trouve que c'est toujours la même personne qui porte partout le même esprit, le même zèle, le même amour ; qui fait des onctions toutes semblables, en deux temps différents : l'une par un mouvement de contrition et de pénitence, étant en Galilée ; l'autre, par une effusion d'amour et de charité, étant à Béthanie près de Jérusalem, où elle avait suivi le Seigneur. La première onction fut faite par Madeleine, vers le mois de janvier ou de février de l'an 28 de l'ère commune, et la dernière se fit par elle même à Béthanie le 9 avril de l'année suivante, six jours avant la mort du Sauveur ; et ainsi la première a précédé l'autre de plus de quatorze mois. Je ne sais si ces faits, qui, comme l'on voit, sont assez importants et qui donnent, même à l'Evangile, un

certain lustre, seront crus assez bien prouvés ; on en pourra penser ce que l'on voudra ; mais ce que je sais, c'est qu'ils laisseront toujours de la confusion dans l'esprit de ceux qui les voudront lire, parce qu'ils y sont sans ordre et sans liaison. Afin donc qu'on les comprenne sans se gêner l'esprit, je m'en vais les réduire en forme d'histoire, mais succinctement, car j'en ai déjà assez dit sur cette matière, quoique la vérité ne saurait être assez éclaircie. Voici l'idée qu'on peut se former de Marie-Madeleine sur les faits évangéliques que je viens d'établir et sur quelques conjectures qu'on en peut tirer assez naturellement.

Marie, que les évangélistes appellent Madeleine, tirait son nom, selon quelques anciens et même selon saint Jérôme (*Epist. ad Hebridiarum, quest. 4*), du bourg ou château de *Magdalen*, d'où, par la terminaison grecque est venu *Μαγδαλένη*, *Magdalene* ; et de là nous avons fait Madeleine. Comme elle prenait son nom de ce lieu, il y a assez d'apparence qu'elle en tirait aussi son origine ; ainsi elle était de la province de Galilée : on n'en peut pas douter, car cela est marqué dans quelques endroits de l'Evangile. On croit communément qu'elle était d'une famille qui s'était distinguée par ses biens aussi bien que par sa noblesse ; et cette profusion de parfums, mais de parfums de très-grand prix, qu'elle répandit sur les pieds de Jésus-Christ en est une preuve certaine. Il n'est rien dit dans les évangélistes, de Marthe, qui ne fasse croire que ce ne fut une femme très-sage et très-réglée dans ses mœurs ; mais pour Madeleine, que j'ai fait voir être sa sœur, ils nous en raissent une idée qui est bien différente. Saint Luc (VII, 37) la nomme pécheresse, ce qui donne à connaître que sa conduite n'a pas été assez régulière ; et là-dessus on peut bien croire que, pendant quelque temps, elle a livré son cœur au monde ; j'entends de ces vanités et de ces pompes qui séduisent la plupart des filles de qualité. Mais pour cela oserait-on dire, comme ont fait quelques-uns, qu'elle ait flétri la gloire de sa famille par les dernières infamies ? J'avoue, après avoir tout examiné, que je n'en trouve rien qui me porte à le croire.

Madeleine peut avoir donné dans tous les excès de la mondanité, c'est-à-dire dans le luxe, la coquetterie, la délicatesse, le jeu, la galanterie, les divertissements ; et cela est d'autant plus croyable, qu'à la Dédicace de la ville de Tibériade, qui fut un an avant sa conversion, toute la Galilée nageait dans les plaisirs. Elle peut donc avoir donné dans tous ces excès, sans en venir à ces honteuses prostitutions dont on l'a soupçonnée trop facilement. Ne peut-elle pas avoir mérité le nom de pécheresse par tous les endroits que je viens de marquer, puisque nous voyons dans le prophète Isaié (III, 16, 26), que les filles de Jérusalem, pour aimer seulement le faste et le luxe, sont menacées par Dieu même de terribles supplices ? Sa vanité la portait à faire tout ce que le Seigneur avait hautement condamné par un grand prophète. Aussi Dieu prit-il plaisir à humilier dans cette fille un esprit orgueilleux et un corps flaté jus-

qu'à l'idolâtrie, en livrant l'un et l'autre, du moins pour quelque temps, à la puissance des démons ; car enfin elle en fut tourmentée, les écrivains sacrés le disent si clairement qu'il n'est pas permis d'en douter. Ce fut, selon toutes les apparences, cette puissante humiliation, qui n'était pas alors si extraordinaire qu'elle l'est maintenant, qui fit rentrer cette fille mondaine dans son bon sens et dans les voies du salut.

Jésus-Christ vint à Naïm, ville de Galilée, vers le mois de janvier ou de février de la deuxième année de son ministère, qui était la vingt-huitième de l'ère commune. Il y ressuscita le fils de la veuve qu'on portait au sépulcre ; et ce miracle fut si célèbre et si éclatant, que le bruit s'en répandit dans les provinces voisines. Ce fut en ce temps-là que Marie, frappée peut-être de ce grand prodige, chercha celui qui venait de le faire, car c'était le médecin qui la devait guérir. Elle sut qu'il était dans la ville, chez Simon le pharisien, qui l'avait invité à manger ; elle était connue de cet homme, qui était ami de sa famille ; elle entra donc dans sa maison, et trouvant Jésus à table elle commença à arroser ses pieds de ses larmes, elle les essuya des cheveux de sa tête, qui avaient tant servi à ses vanités ; puis, les ayant baisés humblement, elle prit un vase d'albâtre et répandit sur eux de l'huile de parfum.

Jésus, voyant la grandeur de sa foi et de son amour (car son cœur était alors percé de repentir) lui remit ses péchés et lui dit, en la renvoyant, ces paroles consolantes : *Votre foi vous a sauvée, allez-vous-en en paix*. Doutera-t-on que Madeleine ne fut alors non-seulement nettoyée de ses crimes, mais encore délivrée des esprits malins qui l'avaient affligée ? car nous voyons que le Sauveur les chassait souvent en prononçant simplement ces paroles. En effet, si elle eût été auparavant libre de ces esprits qui la tourmentaient, Simon, qui la connaissait, ne l'aurait pas ignorée. Ce fut depuis ce temps de salut qu'elle se mit dans les humiliations de la pénitence ; et l'on peut dire qu'elle y trouva bien plus de douceur qu'elle n'avait goûté de plaisir dans les pompes du monde.

Cette année de sa conversion, qui fut la vingt-huitième de l'ère vulgaire, la fête de Pâques tomba vers la fin de mars ; et au mois d'avril suivant, Jésus-Christ, qui avait été à cette solennité, retourna en Galilée et vint, selon son ordinaire, à Capharnaüm. Ce fut alors que Marie-Madeleine, quittant toutes choses, commença à suivre son libérateur ; Jeanne, épouse de Clusa, intendait d'Hérode le tétrarque, fit la même chose, avec Suzanne et quelques autres femmes riches et pieuses, comme nous l'apprenons de saint Luc (VIII, 2, 5). Elles écoutaient sa sainte doctrine et l'assistaient de leurs biens dans les voyages qu'il faisait par les villes et les bourgades de la Galilée où il annonçait la pénitence et le royaume du ciel.

Vers le mois d'août suivant, peu de jours avant la transfiguration, le Fils de Dieu forma le dessein de quitter pour toujours la Galilée et de se rendre à Jérusalem pour la fête des Tabernacles, qui n'était qu'à S. S. XXVII.

la fin de septembre. Ce fut alors que, faisant chemin vers la Judée, et étant venu vers la ville de Naïm et le torrent de Cison, il entra dans un bourg que la Vulgate appelle un château, in *quoddam castellum*. Marthe, qui apparemment était dame de ce lieu, le reçut dans sa maison avec tous les devoirs de la charité ; et, voyant que parmi les empressés qu'il eût avait de lui rendre service, Marie-Madeleine, sa sœur, se tenait à ses pieds, écoutant la sainte parole, elle ne put s'empêcher de s'en plaindre ; mais le Seigneur lui dit fort bien que Marie avait choisi la meilleure part ; c'est qu'elle avait tout abandonné pour le suivre et pour nourrir son âme des paroles de vie qui sortaient de sa bouche ; car c'était alors ses chastes délices.

C'est ici qu'il faut remarquer que ce château où Jésus entra et où Marthe faisait sa demeure était dans la Galilée méridionale, vers les frontières de Samarie, au delà du torrent de Cison. Marthe était donc Galiléenne comme Marie-Madeleine, sa sœur ; mais, six ou sept mois après ce temps-ci, on les verra tous deux faisant leur demeure à Béthanie, à trois quarts de lieue de Jérusalem. Il est important, pour l'éclaircissement de plusieurs faits évangéliques, de marquer ici la raison de ce changement de demeure, auquel la plupart des interprètes n'ont pas assez pris garde ; et c'est ce qui a été cause qu'on a distingué Marie, sœur de Marthe, de Marie-Madeleine ; au lieu qu'on voit par là que ce n'est que la même, Marthe, aussi bien que Madeleine, étant de la province de Galilée et non de Judée, comme plusieurs l'ont cru. Jésus-Christ ayant prêché l'Evangile durant une partie du mois d'août et la moitié de septembre dans les villes et les bourgades de Galilée voisines de Samarie, mais toujours en faisant chemin vers Jérusalem, selon ces paroles d'un évangéliste : *Ibat per civitates et castella docens, et iter faciens in Jerusalem* (Luc, XIII, 22 ; XVII, 11), quitta enfin cette province pour se rendre à la ville sainte vers le dix-neuf septembre, qu'on célébrait cette année-là la fête des Tabernacles. Il la quitta si bien, qu'il n'y revint plus jamais, sinon qu'il y apparut à ses chers disciples quelques jours après sa résurrection glorieuse.

Le Sauveur, ayant formé ce dessein, ne manqua pas de le dire à une famille, qui lui était attachée par tous les liens de la charité. Ce fut là-dessus que Marthe et Madeleine abandonnèrent la Galilée, qui était le pays de leur origine, pour suivre leur bon maître vers Jérusalem. N'est-ce pas ce que fait entendre saint Marc, lorsque, parlant de Marie-Madeleine et de plusieurs autres femmes qui l'avaient suivi et aidé de leurs biens dans la Galilée, il dit qu'elles allèrent avec lui à Jérusalem, *quæ simul cum eo ascenderunt Jerusalem* (Marc, XV, 40, 41). Avant la fête des Tabernacles de l'an 28 de l'ère commune, c'est-à-dire avant la fin de septembre, toutes ces saintes femmes étaient encore en Galilée ; mais depuis ce temps-là elles suivirent Jésus-Christ à Jérusalem et ne l'abandonnèrent jamais, non pas même à sa mort, qui arriva six ou

(Quarante et une.)

sept mois après. Marthe et Marie-Madeleine sa sœur établirent leur demeure à Béthanie, à deux milles de Jérusalem; Lazare leur frère les suivit, et il y a lieu de croire que Simon le Pharisien fit la même chose; car il était aussi de Galilée, mais il croyait en Jésus-Christ, parce que, selon saint Jérôme (*Comment. in cap. XXI Math.*), il avait été guéri de la lèpre; d'où quelques-uns des évangélistes l'appellent Simon le Léprieux.

Après la fête des Tabernacles le Fils de Dieu se retira durant quelques mois au delà du Jourdain; et quand il venait à Jérusalem, comme il fit à la solennité de la Dédicace, vers la fin de novembre; il passait à Béthanie, car c'était son chemin. Il y vint encore vers la fin de mars suivant, c'est-à-dire en l'année 29 de l'ère commune; mais il y vint à la prière de Marthe et de Marie-Madeleine, qui l'avaient supplié de guérir leur frère. Ce fut alors qu'il fit en leur faveur ce prodigieux miracle qui étonna tout Jérusalem, quand il ressuscita Lazare, qui était mort depuis huit jours. Il versa même des larmes avec ses deux sœurs, tant il avait de tendresse pour celles qui avaient tout abandonné pour le suivre et qui lui avaient marqué tant de respect et d'attachement dans la Galilée. Il est donc si vrai que ces deux femmes étaient galiléennes, qu'on n'en verra pas dans tout l'Évangile, si je ne me trompe, une seule de Judée ou de Jérusalem qui ait fait profession publique de suivre Jésus-Christ.

Le samedi 9 avril, c'est-à-dire six jours avant la pâque et le mort du Seigneur, on fit à Béthanie, chez Simon le Léprieux, qui semble avoir été le même que le Pharisien de Galilée, ce fameux souper durant lequel Marie-Madeleine, sœur de Marthe, qui servait à table, oignit les pieds de Jésus-Christ d'un parfum de nard d'épi, qui était de grand prix, après les avoir essuyés de ses propres cheveux. Et elle avait cette huile de parfum dans un vase d'albâtre, qu'elle rompit pour répandre le reste sur sa tête. C'est la seconde et dernière onction qu'a faite Marie-Madeleine: la première se fit dans la Galilée, à sa conversion, par un mouvement de pénitence: celle-ci se fit dans la Judée environ quatorze mois après, par une effusion de sa charité. Ce fut à l'occasion de cette dernière, faite à Béthanie, que Jésus-Christ déclara que Marie avait par avance oint son corps pour la sépulture. En effet elle ne put pas l'ouvrir après sa mort, quelque empressément qu'elle eût de le faire, parce que le Sauveur, par sa résurrection glorieuse, prévint ses soins et ses desirs.

Comme Madeleine, qui était toujours remplie d'ardeur pour son maître, ne put pas assister à son tragique jugement, elle fut au moins présente à sa mort, qui arriva le vendredi, 15 avril, après midi. Et son amour, qui souffrait alors tout ce qu'on peut souffrir, ne lui permit pas de l'abandonner qu'il ne fût déposé de la croix, pour être enseveli et mis dans le tombeau. Malgré toute sa douleur, elle ne laissa pas d'aller, avec quelques autres femmes de Galilée, observer la

situation du lieu où on l'avait mis, dans le dessein de venir embaumer ce corps adorable. Et comme elle ne le voyait pas le lendemain, parce que c'était le jour du sabbat, auquel ces œuvres n'étaient pas permises; le jour suivant, qu'on a depuis appelé le dimanche, ayant préparé, elle et quelques-unes de ses compagnes, des aromates et des parfums, elle vint au sépulchre dès la pointe du jour. Mais elle ne put pas rendre ces derniers devoirs à un corps qui était déjà sorti du tombeau et qui avait triomphé de la mort.

C'était, selon mon sentiment, le 17 avril, et ce jour-là au matin Jésus-Christ lui apparut toute la première, du moins saint Marc (XVI, 9) sembla-t-il le marquer par ces paroles: *Surgens autem mane prima sabbati, apparuit primo Mariæ Magdalænæ de qua egerat septem demonia*. Certes, elle mérita bien cette faveur signalée par l'ardeur de son amour et de sa charité. Voilà un petit abrégé historique des actions de Marie-Madeleine, contenues dans les évangélistes. Comme elles sont liées et suivies, elles aideront beaucoup à confirmer les preuves que j'ai apportées, pour montrer, selon le sentiment le plus commun de l'Église, que c'est la même que Marie sœur de Marthe et que la pécheresse. Si j'ai été un peu long sur cette matière, on me doit pardonner, puisqu'on trouvera dans ce discours quantité de faits évangéliques qui demandaient quelque éclaircissement. Du reste, je ne prétends pas préjudicier à ceux qui peuvent avoir d'autres sentiments que les miens; mais aussi suis-je bien aise de suivre celui de la sacrée faculté de Paris, qui a prononcé là-dessus, il y a plus d'un siècle. Outre que c'est le sentiment de la plupart des interprètes et surtout du cardinal Baronius, dans les *Annales de l'Église*.

Les princes des prêtres veulent tuer Lazare.

On a vu ci-devant que Jésus-Christ vint au bourg de Béthanie, où Marthe et Marie-Madeleine faisaient leur demeure avec leur frère Lazare, et que le 9 avril, qui était un jour de sabbat, on lui fit un festin chez Simon le Léprieux, où Madeleine oignit d'un vrai parfum de nard qui était de grand prix. Plusieurs d'entre les Juifs de Jérusalem et des lieux d'alentour, sachant qu'il était à Béthanie, vinrent là pour le voir, lui et Lazare, qu'il avait quelque temps auparavant ressuscité des morts. C'est ce que nous apprenons d'un évangéliste, dont voici les paroles: *Cognovit ergo turba multa ex Judæis quia illic est, et venerunt non propter Jesum tantum, sed ut Lazarum viderent, quem suscitavit a mortuis*. Quand les princes des prêtres virent que tant de monde allait à Béthanie voir Lazare, à l'occasion de Jésus-Christ, qui l'avait tiré du tombeau, ils délibérèrent aussi de le faire mourir: car pour Jésus-Christ, il y avait déjà longtemps que la résolution en avait été prise dans le souverain conseil des Juifs: *Cogitaverunt autem, (dans l'original il y a consultaverunt, θεωροῦντες) principes sacerdotum, ut et Lazarum interficerent*. Pourquoi ces méchants prêtres formèrent-ils entre eux un si détestable dessein? C'est, dit l'Écriture,

parce que plusieurs d'entre les Juifs se retiraient d'eux, et croyaient en Jésus-Christ, à cause de lui, le voyant ressuscité: *Quia multi propter illum abibant ex Judæis, et credebant in Jesum*.

Ce n'était pas tant la passion que l'intérêt et la politique qui faisait agir de la sorte les princes des prêtres, c'est-à-dire Caïphe, qui était alors souverain sacrificateur, Anne, son beau-père, qui l'avait été très-longtemps, et ceux qui étaient de leur cabale et même de leur secte. Ces premiers des prêtres, que l'Écriture appelle leurs princes, étaient alors presque tous de la secte des saducéens; saint Luc, dans les Actes (V, 17), ne permet pas d'en douter; les saducéens disaient et soutenaient qu'il n'y avait point de résurrection, *sadducæi dicunt non esse resurrectionem*. Celle de Lazare était si visible, si publique, si éclatante, qu'il n'y avait pas moyen de la nier. Elle renversait donc le dogme impie de ces méchants pontifes, bien plus puissamment que tous les raisonnements du monde; c'est pourquoi ils prirent la résolution de le faire aussi mourir; car ils voyaient déjà que plusieurs se retiraient d'eux, *subducant se, ὑπαγω*, comme porte le grec, c'est-à-dire qu'ils se retiraient du parti et de la doctrine des saducéens, pour croire en Jésus-Christ. Voilà quel était le dessein de ces pontifes saducéens, qui, voyant leur parti se détruire par un homme ressuscité, formèrent la résolution de le faire mourir. Mais bien qu'ils fussent très-puissants dans Jérusalem, nous ne voyons pas qu'ils aient accompli leur dessein criminel, parce qu'ils craignaient le peuple, outre que Lazare était un homme de qualité, dont le meurtre ne serait pas demeuré impuni (Jean, XII, 9-11).

Jésus est reçu en triomphe dans Jérusalem.

Le jour d'après le souper qu'on fit à Béthanie, qui était le dimanche 10 avril, le Sauveur du monde voulut aller à Jérusalem. Il savait bien qu'il y devait être reçu en triomphe, et publiquement reconnu pour le Messie et le fils de David, malgré toute la rage de ses ennemis. Et afin que les prophéties eussent en lui leur accomplissement, car le prophète Zacharie (IX, 9) avait prédit, plus de cinq cents ans auparavant, que le roi des Juifs, qui est le Messie, entrerait dans Jérusalem doux et pacifique, monté sur un âne; lorsqu'il approchait de la ville sainte et qu'il était vers le bourg de Bethphagé, sur la montagne des Oliviers, de l'autre côté du torrent de Cédron, il envoya deux de ses disciples, pour lui amener de ce bourg, ou d'un autre voisin, une ânesse avec son ânon. Mais voyons ce qu'en disent les évangélistes.

Lors, dit saint Matthieu, qu'ils approchèrent de Jérusalem, étant déjà arrivés vers Bethphagé, sur la montagne des Oliviers, Jésus envoya deux de ses disciples, leur disant: *Allez à ce bourg qui est devant vous, et aussitôt vous y trouverez une ânesse liée et son ânon avec elle; déliez-la et me l'amenez. Et si quelqu'un vous dit quelque chose, dites lui que le Seigneur en a besoin, et incontinent il les laissera aller. Or tout ceci s'est fait afin que l'on vit l'accomplissement de ces*

paroles d'un prophète, qui avait dit: *Announcez à la fille de Sion: Voici votre roi qui vient à vous plein de douceur, monté sur une ânesse et sur l'ânon de celle qui est sous le joug. Les disciples s'en allèrent et firent ce que Jésus leur avait commandé. Saint Luc ajoute que comme ils déliaient l'ânon, ceux à qui il appartenait leur dirent: Pourquoi déliez-vous cet ânon? Ils lui répondirent: Parce que le Seigneur en a besoin. Il faut remarquer que les trois derniers évangélistes ne parlent que de l'ânon, parce que ce fut sur lui que Jésus était monté, pour faire son entrée triomphante en Jérusalem. Saint Jean le dit nettement, et il assure que le prophète en avait ainsi parlé: *Eccce rex tuus venit sedens super pullum asinæ, ἐπὶ ἄνον ἕνον*. Saint Justin, martyr, le dit aussi, l'ayant pris des Septante, dans quelques exemplaires desquels il y a *ἐπὶ ἄνον νέον, super pullum novum*, sur un jeune ânon, ce qui est encore véritable. D'où vient que saint Luc marque expressément que personne n'avait encore monté dessus: *Invenietis pullum asinæ alligatum, cui nemo unquam hominum sedit*. Il est donc constant que Jésus monta sur l'ânon; mais on ne le laisse pas de prendre aussi l'ânesse, sur laquelle on mit quelques vêtements, comme il est porté dans saint Matthieu.*

Or l'usage des ânes pour la monture était fort commun et fort ancien parmi les Israélites, principalement avant que le roi Salomon eût fait venir ces chevaux d'Égypte. Ainsi il ne faut pas s'étonner si le Messie, qui devait être pauvre, doux et modeste, a voulu s'en servir. L'évangéliste ajoute en parlant des disciples: *Is amenerent l'ânesse et l'ânon, ils y mirent leurs vêtements et le firent monter dessus. Alors une grande multitude de peuple étendit ses vêtements le long du chemin (c'est-à-dire depuis le bourg de Bethphagé jusqu'à Jérusalem, durant p.ès d'un quart de lieue); les autres coupaient des branches d'arbres et les jetaient par où il passait. Et les peuples, tant ceux qui le précédaient que ceux qui suivaient, criaient à haute voix, en disant: Hosanna (comme si vous disiez salut et gloire) au fils de David; béni soit celui qui vient au nom du Seigneur: Hosanna dans le plus haut des cieux; ou, comme écrit saint Luc: Béni soit le roi qui vient au nom du Seigneur; paix soit dans le ciel et gloire dans les lieux hauts: Pax in celo et gloria in excelsis. On disait aussi selon saint Jean: Hosanna, béni soit le roi d'Israël, rex Israel, qui vient au nom du Seigneur. Enfin, selon saint Marc, il y eut ceux qui criaient: Béni soit le règne de notre père David, qui est arrivé: Benedictum quod venit regnum patris nostri David; Hosanna in excelsis.*

Après toute cette pompe célèbre et toutes ces acclamations, parmi lesquelles on appela Jésus-Christ fils de David et roi d'Israël, peut-on douter que le dimanche 10 avril, c'est-à-dire cinq jours avant sa mort, il ait été reconnu publiquement dans Jérusalem pour le Christ et le Messie? On ne saurait le révoquer en doute, puisque les Juifs ne donnent point d'autre nom au Messie que ceux que les peuples lui ont donné

dans cette entrée pompeuse et triomphante. Mais ce qu'il y a ici de plus remarquable et de plus singulier, c'est que ces paroles sont celles-là mêmes que les Juifs prononcèrent dans l'attente de leur prétendu Messie. Elles sont tirées du psaume CXVII ou CXVIII, selon les Hébreux, v. 25, 26. Ils les chantent principalement à la fête des Tabernacles, portant dans leurs mains des branches de palmier, de myrte, de citronnier, d'olivier et autres semblables, et, agitant ces branches, ils disent tout haut : *Hosanna*. Ce mot est composé de *hosia*, qui en hébreu veut dire, *salva*; et de *na* ou *anna*, qui signifie *obscuro*, *quæso*; ainsi ce mot originellement voulait dire : *Salva, quæso*. Mais les Juifs en ont fait, par leurs acclamations assez ordinaires, une espèce de substantif, qu'ils ont introduit dans l'usage public au temps de joie et d'allégresse; tel qu'est le septième jour de la fête des Tabernacles, qu'ils appellent dans leurs calendriers *Hosanna rabba*, c'est-à-dire le grand *Hosanna*. Or par l'usage de ce mot ils veulent proprement dire : Salut, paix, gloire au Messie, au fils de David, au roi d'Israël, envoyé du Seigneur : non-seulement qu'il ait tout cela sur la terre, mais encore dans le ciel. Voilà ce qu'ont voulu dire les Juifs par leurs exclamations et par leurs vœux publics. Outre qu'en étendant leurs vêtements par terre, ils l'ont encore reconnu pour leur roi.

Achevons cette pompe qui causait un chagrin mortel aux princes des prêtres, aux pharisiens, aux docteurs de la loi et à tous les autres ennemis de Jésus-Christ. Lorsqu'il fut entré dans Jérusalem, « cum intrasset Jerusalem, » toute la ville en fut dans l'émotion, et chacun disait : Qui est celui-ci ? Mais les peuples disaient : C'est Jésus le prophète de Nazareth en Galilée ; « *Hic est Jesus propheta a Nazareth Galilee.* » Saint Jean ajoute que ses disciples ne comprirent pas alors ces choses; mais quand Jésus fut dans sa gloire, ils se souvinrent qu'elles étaient écrites de lui, et que c'est pour cela qu'on les lui avait faites. Le grand nombre de ceux qui étaient avec lui, lorsqu'il fit sortir Lazare du tombeau et le ressuscita d'entre les morts, lui rendait témoignage. Et ce fut à cause de cela que les peuples allèrent au-devant de lui, parce qu'ils avaient ouï dire qu'il avait fait ce miracle. De sorte que les pharisiens disaient entrés eux : Vous voyez que nous ne gagnons rien; voilà tout le monde qui va après lui.

Saint Luc écrit que quand Jésus approcha de la descente de la montagne des Oliviers, les disciples étant en troupe, dans un transport de joie, commencèrent à louer Dieu à haute voix, pour toutes les merveilles qu'ils avaient vues, en disant : *Béni soit le roi qui vient au nom du Seigneur, paix soit dans le ciel, et gloire dans les lieux très-hauts*. Observez qu'au bas de la descente de cette montagne était le torrent des Cédres, que nous appelons communément le torrent de Cédron, qui coulait dans la vallée de Josaphat, entre la ville et la montagne des Oliviers. Ce fut là que quelques-uns des pharisiens qui étaient dans la foule lui dirent : Maître, faites taire vos disciples. Il leur ré-

pondit : *Je vous déclare, que si ceux-ci se taisent, les pierres crieront* (Math., XXI, 4-11; Marc, XI, 4-10; Luc, XIX, 29-40; Jean, XII, 12-19).

Jésus pleure la ruine de Jérusalem.

Après que le Sauveur eut, selon toutes les apparences, passé le torrent de Cédron, ou des Cédres, étant proche de Jérusalem, il jeta les yeux sur la ville, et pleura sur elle, en disant : *Que si tu avais connue, au moins en ce jour-ci, ce qui t'aurait été donné la paix ! mais encore maintenant ces choses sont cachées à tes yeux. C'est pourquoi les jours viendront que les ennemis l'environneront de tranchées; ouï, ils l'environneront et te serront de toutes parts; ils te renverseront par terre, et perdront les enfants qui sont dans tes murs, et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connue le temps de ta visite* (Luc, XIX, 41-44).

Il fallait que le malheur que Jésus Christ prédisait à la ville de Jérusalem, au milieu de sa réception et de son triomphe, fût extrême, puisqu'il tira des larmes de ses yeux, parmi les réjouissances publiques et les acclamations d'*hosanna* qu'on lui faisait de toutes parts. Oui, sans doute, il fut extrême, puisque toute le monde en sait l'histoire tragique, que Josèphe a décrite avec étendue et dans toutes ses circonstances. On les peut lire dans les livres qu'il a faits de la *Guerre des Juifs*, qui, par un effet de la Providence, sont venus jusqu'à nous. J'avertis seulement que cette triste prédiction du Seigneur s'accomplit l'an 70 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire quarante et un ans après qu'elle eut été faite.

On a vu comme le Fils de Dieu, le Messie, le roi d'Israël entra triomphant dans la ville de Jérusalem, tous lui applaudissant et lui souhaitant les bénédictions du ciel et de la terre. Parmi ces acclamations il entra au temple, introiit in templum; l'Écriture ne dit pas ce qu'il y fit, mais on peut bien croire qu'il rendit à son Père céleste toute la gloire qu'il lui avait fait donner par les hommes en cette célèbre journée, où il avait été reconnu pour le roi d'Israël. Après cela, nous ne voyons point qu'il ait rien fait ni rien dit de particulier ce même jour, qui était un dimanche. Saint Marc dit seulement qu'ayant considéré toutes choses, *circumspectis omnibus*, il entend dans le sanctuaire du Seigneur, pour voir peut-être si tout y était dans l'ordre, il s'en alla à Béthanie avec les douze apôtres, parce qu'il était déjà tard, *cum jam vespera esset hora, exiit in Bethaniam cum duodecim*. Il donne à entendre qu'il était déjà plus de trois heures après midi, quand il sortit du temple pour retourner au bourg de Béthanie, à trois quarts de lieue de Jérusalem (Marc, XI, 11).

Il chasse du temple ceux qui le profanaient.

Les interprètes et ceux qui ont travaillé à concilier les évangélistes sont en peine de savoir quand Jésus-Christ chassa du temple de Dieu ceux qui le profanaient par le commerce qu'ils y avaient établi, et qui paraissait à plusieurs licite et permis. Mais saint Marc semble lever toute la difficulté, puisqu'il

dit nettement, que ce fut un autre jour, *alia die*, que celui du triomphe; ainsi, comme il a mieux distingué ces faits, on ne peut presque pas se dispenser de le suivre. On vient de voir que le Sauveur, après son entrée triomphante, s'en alla vers le soir au bourg de Béthanie avec ses apôtres; c'était le dimanche qu'il s'y retira, sur le déclin du jour. Le lendemain, qui était le lundi 11 avril, sortant de Béthanie dès le matin, *mane*, selon saint Mathieu, pour retourner à Jérusalem, il sentit la faim. Alors voyant un figuier sur le chemin, il s'en approcha, mais il n'y trouva que des feuilles. Il lui dit : *Que jamais il ne naisse de toi aucun fruit*. Les disciples entendirent fort bien ce que le Seigneur dit à ce figuier, mais ils passèrent leur chemin, et s'en virent à Jérusalem, et venant *Jerosolymam*.

Jésus y étant arrivé, entra dans le temple de Dieu; et il en chassait tous ceux qui vendaient et qui achetaient dans ce lieu; et il renversa les tables des changeurs et les sièges de ceux qui vendaient des colombes, et il leur dit : *Il est écrit, Ma maison sera appelée la maison de prière; et vous en avez fait une caverne de voleurs; et il ne souffrait pas que qui que ce fût transportât aucun vaisseau par le temple. Les princes des prêtres et les docteurs de la loi, ayant entendu cela, cherchaient de quelle manière ils pourraient le perdre; car ils le craignaient, parce que tout le peuple était dans l'admiration de sa doctrine. Alors des aveugles et des boiteux vinrent à lui dans le temple, et il les guérit. Or les princes des prêtres et les docteurs de la loi, voyant les merveilles qu'il avait faites, et les enfants qui criaient dans le temple : Hosanna au Fils de David, en furent dans l'indignation, et ils lui dirent : Entendez-vous ce que ces enfants disent ? Jésus leur répondit : Oui. N'avez-vous jamais lu : Vous avez tiré une louange parfaite de la bouche des enfants et de ceux qui sont encore à la mamelle. Et les laissant là, il sortit de la ville, car il était déjà tard, comme l'écrivit saint Marc (Math., XXI, 12-17; Marc, XI, 12-19; Luc, XIX, 45-48).*

Il y en a qui croient, qu'après être sorti de Jérusalem, ce jour-là, il se retira encore à Béthanie, comme il avait fait le dimanche au soir; mais il y a plus d'apparence qu'il s'en alla seulement sur la montagne des Oliviers où il passait la nuit; car saint Luc dit expressément que pendant le jour il enseignait dans le temple, *erat autem diebus docens in templo*, et que durant la nuit il demeurait sur la montagne des Oliviers, *noctibus vero exiens morabatur in monte qui vocatur Oliveti*. Le mardi matin, 12 avril, les disciples en passant leur chemin pour venir avec Jésus-Christ à Jérusalem, virent le figuier, qu'il avait mandité le jour précédent, qui avait séché jusqu'à la racine, *viderant ficum aridam factam a radicibus*. Les disciples furent tout étonnés de ce qu'il était siôt devenu sec. Alors saint Pierre dit à Jésus : *Maître, voilà que le figuier que vous avez mandité est devenu sec. Jésus leur répondit : Je vous dis en vérité que si vous avez de la foi, et si vous n'hésitez point, non-seulement vous ferez*

comme à ce figuier, mais même si vous dites à cette montagne : Otez-vous d'ici, et jetez-vous dans la mer, cela se fera. Et tout ce que vous demanderez dans la prière, ayant de la foi, vous l'obtiendrez. Saint Marc ajoute ces paroles : Mais quand vous vous mettez à prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Père, qui est dans le ciel, vous pardonne aussi vos péchés. Que si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est dans le ciel ne vous pardonnera pas vos péchés (Math., XXI, 20-22; Marc, XI, 20-26).

Jésus vient au temple le mardi matin, trois jours avant sa passion.

Après que le Sauveur eut fait ces instructions à ses apôtres et à ses disciples sur la montagne des Oliviers, car c'est là qu'il fit sécher le figuier qu'il maudit, il passa le torrent de Cédron, ou des Cédres, entra dans la ville de Jérusalem, et monta au temple. Or comme Jésus se promenait dans le même temple, et cum ambularet in templo, c'est-à-dire dans ses portiques et ses galeries où il continuait à prêcher l'Évangile et à instruire le peuple, les princes des prêtres, les docteurs de la loi et les anciens du peuple le virent trouver ensemble; car c'était une chose concertée entre eux. Ils lui dirent : *Par quelle autorité faites-vous ces choses, et qui vous a donné le pouvoir de les faire?* C'est que le Fils de Dieu prêchait, instruisait, enseignait le peuple dans le temple; et le jour précédent il en avait chassé ceux qui vendaient et qui achetaient. Cela avait donc fait du bruit et de l'éclat; et c'est là-dessus qu'ils lui demandèrent par quelle autorité il faisait ces choses. Jésus leur répondit : *J'ai aussi une chose à vous demander; répondez-moi là-dessus, et je vous dirai par quelle autorité je fais ces choses. Le baptême de Jean était-il du ciel ou des hommes? répondez-moi. C'était leur demander si le baptême de saint Jean était d'institution divine ou humaine. Sur cette demande du Sauveur, ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes : Si nous répondons qu'il était du ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru? Que si nous disons qu'il était des hommes, nous craignons le peuple; car tout le monde regardait Jean comme ayant été véritablement prophète. Ils répondirent donc, en disant à Jésus : Nous n'en savons rien. Jésus leur dit aussi : Je ne vous dis point non plus par quelle autorité je fais ces choses* (Math. XXI, 23-27; Marc, XI, 27-35; Luc, XX, 1-8).

Il confond les princes des prêtres et les docteurs de la loi par deux paraboles.

Comme le Fils de Dieu vit que ces personnes d'autorité, car c'étaient tous les premiers de Jérusalem, ne cherchaient qu'à le surprendre, il s'avisait de les confondre devant le peuple par des paraboles qui les regardaient. Il commença donc à leur dire : *Vous êtes en semence, et Quid autem nobis videtur? Il y avait un homme qui avait deux fils, et s'adressant au premier, il lui dit : Mon fils, allez-vous en aujourd'hui et travaillez à ma vigne. Ce fils lui répondit en disant : Je n'en ferai rien; mais, après cela, étant touché de repentir, il s'y en alla.*